

Plan d'action pour la prévention et le traitement de l'homophobie et de la transphobie en contexte scolaire en 10 mesures

Ce plan d'action se base sur la littérature scientifique, sur des études réalisées avec des élèves ainsi que sur des entretiens de recherche menés auprès d'une diversité de professionnelles et professionnels de la scolarité obligatoire et de la scolarité postobligatoire du canton de Vaud.

Les élèves LGBTIQ (lesbienne, gay, bisexuelle et bisexuel, trans*, intersexe, queer ou en questionnement) sont davantage la cible de violences (dont le harcèlement-intimidation entre élèves) et leur taux de tentative de suicide est plus élevé que celui de leurs camarades, notamment en raison de la stigmatisation et du manque fréquent de facteurs de protection (école, famille, etc.).

Les violences homophobes et transphobes ainsi que le silence et le tabou relatifs aux personnes LGBTIQ engendrent davantage d'absentéisme et de décrochage scolaire, de dégradation des conditions d'apprentissage et des processus de socialisation, de détérioration du climat au sein des classes et de l'établissement, de péjoration de la santé et de baisse d'estime de soi, d'absence de sentiment d'appartenance et de sécurité à l'école, de blocage des aspirations scolaires et professionnelles.

Par ailleurs, plus du tiers des élèves qui définissent leur orientation affective et sexuelle comme hétérosexuelle sont la cible d'homophobie. Les enfants et les jeunes qui ne se plient pas aux stéréotypes de genre font fréquemment l'objet de dénigrement, que ce soit par leurs camarades ou des adultes de l'école, ce qui est ressenti comme d'autant plus injuste.

Pour ces différentes raisons, notamment, il est nécessaire de se saisir de ces questions, pour les élèves, les professionnelles et professionnels LGBTIQ, les familles arc-en-ciel ainsi que pour l'ensemble de la communauté scolaire.

Axe 1 **Garantir un environnement d'apprentissage et de travail exempt de discriminations et respectueux de l'ensemble des personnes, quelle que soit leur orientation affective et sexuelle, leur genre, leur configuration familiale**

Objectif



Doter tous les établissements
d'un référentiel commun

1. Expliciter la politique publique et renforcer le cadre institutionnel

- Élaborer des documents cadres relatifs aux questions d'homophobie et de transphobie portant sur la protection de l'intégrité des élèves et des professionnelles et des professionnels de l'école
- Clarifier les personnes ressources, que les situations soient vécues par des élèves ou des professionnelles et des professionnels de l'école (définir la procédure RH)

2. Actualiser les documents administratifs et fournir un accompagnement juridique et pratique

- Harmoniser les formulaires administratifs pour les élèves, leurs parents et le personnel
- Formaliser l'utilisation d'une communication écrite, orale et visuelle non discriminatoire
- Préciser la marche à suivre concernant l'accompagnement des élèves trans* et non binaires (cadre juridique et cadre de vie : prénom et pronom d'usage ; toilettes, vestiaires, camps ; etc.)

3. Effectuer un suivi institutionnel de la politique publique de lutte contre l'homophobie et la transphobie

- Consolider le système de repérage, d'orientation et d'accompagnement
- Gérer les cas émergents (d'élèves, de professionnelles et professionnels, de parents) et les répertorier
- Opérationnaliser le monitoring et l'évaluation

Axe 2 Prévenir les violences homophobes et transphobes et promouvoir le respect envers les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, trans*, intersexes, queer ou en questionnement (LGBTIQ)

Objectif



Identifier une personne ressource formée dans chaque établissement

4. Développer les compétences des professionnelles et professionnels de l'école

- Consulter et outiller les directions
- Renforcer les compétences des équipes PSPS par des formations régulières
- Sensibiliser l'ensemble des professionnelles et professionnels au sein de l'établissement (obligatoire) afin d'adopter une posture non discriminatoire
- Former une partie des professionnelles et professionnels au sein de l'établissement (sur base volontaire)
- Nommer dans le réseau santé une personne ressource formée dans chaque établissement
- Introduire cette thématique dans la formation initiale (module spécifique obligatoire) et continue du corps enseignant et des directions, en collaboration avec la HEP

Objectif



Visibiliser ces questions dans les pratiques éducatives, les enseignements et les projets

5. Intégrer ces questions dans les enseignements en fonction des degrés scolaires

- Collaborer avec la direction pédagogique quant aux moyens d'enseignement
- Mobiliser les groupes disciplinaires et/ou les cheffes et chefs de file

6. Mutualiser et partager les pratiques professionnelles et pédagogiques

- Présenter des outils pédagogiques adaptés à chaque degré scolaire ainsi que des exemples d'actions et de projets d'établissement
- Encourager la mise à disposition de matériel dans les bibliothèques scolaires

7. Promouvoir des activités de sensibilisation auprès des élèves et par les élèves

- S'assurer que les élèves connaissent les ressources internes et externes
- Réaliser des ateliers de sensibilisation auprès des élèves
- Encourager les initiatives des élèves, leur participation aux projets d'établissement
- Soutenir les groupes d'élèves (arc-en-ciel)

8. Consolider la communauté éducative

- Intégrer les parents
- Collaborer avec les partenaires gravitant autour de l'école (commune, parascolaire, etc.)
- Approfondir les liens École-Culture (expositions, spectacles, films, artistes LGBTIQ, etc.)

9. Visibiliser le réseau et les ressources

- Faciliter l'identification des ressources externes (associations, fondations, etc.) ainsi que leur accès
- Proposer du matériel aux établissements (documentation, brochures, guides pratiques, affiches, flyers, etc.)
- Coordonner la plateforme cantonale qui réunit les entités actives sur ces questions

Objectifs



Consolider la prise en charge des situations d'homophobie et de transphobie / Réduire le décrochage scolaire

10. Renforcer l'intervention des professionnelles et professionnels face aux violences homophobes et transphobes

- Réagir lorsqu'une situation émerge
- Développer le suivi des situations et l'accompagnement des personnes qui sont la cible de violences homophobes ou transphobes (que les personnes soient concernées ou non, que ce soit des élèves ou des professionnelles ou professionnels de l'école)